ANNEXE 1 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET PRINCIPAL - PAR FONCTION ET CHAPITRE M57

Mouvements	Chapitres	Libellés des chapitres	Fonctionnement		Investissement	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
Réel	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			14 409 113,67	0,00
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		0,00		
	900	Services généraux			1 250 500,00	0,00
	901	Sécurité			2 000 000,00	
	902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage			100 000,00	-140 867,00
	903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			0,00	0,00
	904	Santé et action sociale (hors RSA)			4 465 200,00	700 000,00
	905	Aménagement des territoires et habitat			0,00	0,00
	906	Action économique			0,00	0,00
	907	Environnement			0,00	0,00
	908	Transports			-280 000,00	48 396,00
	922	Dotations et participations			0,00	6 091 625,00
	923	Dettes et autres opérations financières			0,00	15 112 209,67
	930	Services généraux	1 981 317,00	1 428 158,00		
	931	Sécurité	0,00			
	932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-340 000,00	153 000,00		
	933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-750 000,00	-10 349,00		
	934	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	9 666 569,00	1 156 842,00		
	9343	APA	100 445,00	0,00		
	9344	RSA / Régularisations de RMI	8 366 284,00	0,00		
	935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	33 000,00		
	936	Action économique	-100 000,00	0,00		
	937	Environnement	-30 750,00	105 984,00		
	938	Transports	283 400,00	110 630,00		
	940	Impositions directes	0,00	0,00		
	941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		
	942	Dotations et participations	0,00	0,00		
	943	Opérations financières	-2 000 000,00	0,00		
	944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (dépenses)	0,00	0,00		
	945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00	14 200 000,00		
	950	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une autorisation de programme)			0,00	
	952	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une autorisation d'engagement)	0,00			
	954	Produit des cessions d'immobilisations (recettes)				133 450,00
Réel		**Total Mouvements**	**17 177 265,00**	**17 177 265,00**	**21 944 813,67**	**21 944 813,67**
Ordre	925	Opérations patrimoniales			0	0
	926	Transferts entre les sections			0	0
	946	Transferts entre les sections	0	0		
	951	Virement de la section de fonctionnement (recettes)				0
	953	Virement à la section d'investissement (dépenses)	0			
Ordre		Total Mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL BS 2026 BUDGET PRINCIPAL	**17 177 265,00**	**17 177 265,00**	**21 944 813,67**	**21 944 813,67**

ANNEXE 3 : ETAT AP - AE - BS 2026 - BUDGET PRINCIPAL

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BS 2026

BUDGET PRINCIPAL	MONTANT TOTAL
AUTORISATIONS DE PROGRAMME BP 2026	4 672 397 991,29
MODIFICATIONS AUTORISATIONS DE PROGRAMME	-18 464 417,79
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	0,00
SOUS-TOTAL	4 653 933 573,50
CLOTURE AUTORISATIONS DE PROGRAMME	111 480 782,23
TOTAL GENERAL AP EN COURS	4 542 452 791,27

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BS 2026

BUDGET PRINCIPAL	MONTANT TOTAL
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT BP 2026	1 239 386 963,88
MODIFICATIONS AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	20 913 628,62
NOUVELLES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	0,00
SOUS-TOTAL	1 260 300 592,50
CLOTURE AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	57 645 536,78
TOTAL GENERAL AE EN COURS	1 202 655 055,72

CLOTURE ENVELOPPES PLURIANNUELLES BS 2026

AP **Investissement**

Code AP/EPCP	Description AP/EPCP	Montant
13003E09	13003 - 2019 - AP - D - Subv Prévention et soutien	543 972,60
23002E08	23002 - 2016 - AP - D - Rep 2016 Subv Attractivité touristique	108 200,00
23002E16	23002 - 2018 - AP - D - Subv Attractivité touristique	51 819,62
23002E18	23002 - 2019 - AP - D - Env Subv Attractivité touristique	93 419,04
23004E04	23004 - 2017 - AP - D - Subv Environnement	1 159 061,01
23004E14	23004 - 2019 - AP - D - Subv Environnement	127 339,05
23004E21	23004 - 2021 - AP - D - Subv Environnement	370 325,11
23004E28	23004 - 2021 - AP - D - Gen - Environnement	32 568,00
23005E08	23005 - 2017 - AP - D - Gen Espaces Naturels Sensibles	5 606 142,27
23005E16	23005 - 2018 - AP - D - Env Subv Espaces Naturels Sensibles	38 065,73
23005E32	23005 - 2022 - AP - D - Subv Espaces Naturels du Nord	112 316,61
25003E01	25003 - 2017 - AP - D - Subv Projets Territoriaux Structurants (PTS)	15 736 127,95
25003E02	25003 - 2018 - AP - D - Subv Projets Territoriaux Structuran	11 643 978,00
25003E03	25003 - 2019 - AP - D - Subv Projets Territoriaux Structuran	15 814 498,00
25004E01	25004 - 2017 - AP - D - Subv Villages et bourgs	14 094 421,85
25004E02	25004 - 2018 - AP - D - Subv Villages et bourgs	19 445 373,67
25004E03	25004 - 2019 - AP - D - Subv Villages et bourgs	16 430 846,80
25004E08	25004 - 2016 - AP - D - Rep 2016 Subv Villages et bourgs	10 072 306,92
	Total AP clôturées BS	**111 480 782,23**

AE **Fonctionnement**

Code AP/EPCP	Description AP/EPCP	Montant
11003E21	11003 - 2022 - AE - D - Subv Prévention et Accompagnement	2 620 500,00
11005E09	11005 - 2022 - AE - D - Subv Projet pour l'enfant	291 000,00
13003E21	13003 - 2021 - AE - D - Gen Prévention et soutien	523 806,29
13003E30	13003 - 2023 - AE - Subv Phosphor'âge 2023-2024	6 508 788,00
23004E33	23004 - 2024 - AE - D - Subv Environnement	170 927,94
23005E27	23005 - 2020 - AE - D - Subv Espaces Naturels du Nord	222 150,00
23005E34	23005 - 2022 - AE - D - Subv Espaces Naturels du Nord	264 439,48
23005E36	23005 - 2023 - AE - D - Subv Espaces Naturels du Nord	189 459,48
23010E01	23010 - 2017 - AE - D - Env Serv Val Joly	563 234,23
34001E04	34001 - 2016 - AE - D - Rep 2016 Serv Systèmes d'information et e-administration	45 945 631,36
36001E12	36001 - 2023 - AE - D - Subv Charges de personnel hors paye	345 600,00
	Total AE clôturées BS	**57 645 536,78**

Annexe 4

ETAT DU PERSONNEL

SUPPRESSIONS DE POSTES

FILIERES	GRADES	CATEGORIES	NOMBRE
I - FILIERE ADMINISTRATIVE	Attaché territorial	A	-35
I - FILIERE ADMINISTRATIVE	Rédacteur	B	-71
I I - FILIERE CULTURELLE	Assistant de conservation	B	-2
I I - FILIERE CULTURELLE	Assistant de conservation principal de 2e classe	B	-2
I I - FILIERE CULTURELLE	Bibliothécaire territorial	A	-2
III - FILIERES MEDICO-SOCIALE ET MEDICO-TECHNIQUE	Infirmier territorial en soins généraux	A	-6
IV - FILIERE TECHNIQUE	Ingénieur principal	A	-2
IV - FILIERE TECHNIQUE	Technicien principal de 2ème classe	B	-5
IV - FILIERE TECHNIQUE	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	-16
IV - FILIERE TECHNIQUE	Adjoint technique territorial	C	-21
V - FILIERE SPORTIVE	Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2ème classe	B	-1
VI - FILIERE ANIMATION	Animateur	B	-1

CREATIONS DE POSTES

FILIERES	GRADES	CATEGORIES	NOMBRE
I - FILIERE ADMINISTRATIVE	Rédacteur principal de 2e classe	B	43
I - FILIERE ADMINISTRATIVE	Attaché territorial principal	A	35
I - FILIERE ADMINISTRATIVE	Rédacteur principal de 1ère classe	B	28
I - FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif territorial	C	3
I I - FILIERE CULTURELLE	Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	4
I I - FILIERE CULTURELLE	Attaché principal territorial de conservation du patrimoine	A	2
III - FILIERES MEDICO-SOCIALE ET MEDICO-TECHNIQUE	Infirmier territorial en soins généraux hors classe	A	6
IV - FILIERE TECHNIQUE	Agent de maîtrise	C	16
IV - FILIERE TECHNIQUE	Technicien principal de 1ère classe	B	5
IV - FILIERE TECHNIQUE	Ingénieur hors classe	A	2
V - FILIERE SPORTIVE	Educateur territorial principal des activités physiques et sportives 1ère classe	B	1
VI - FILIERE ANIMATION	Animateur principal de 2e classe	B	1
VIII- EMPLOIS NON CITES	Infirmier en pratique avancée	A	2
VIII- EMPLOIS NON CITES	Médecin de centre de santé	A	1
VIII- EMPLOIS NON CITES	Médecin de centre de santé à temps non complet 24h00	A	1
VIII- EMPLOIS NON CITES	Dentiste	A	1

ARRÊTÉ - SIGNATURES

Présenté par le Président du Département

Budget principal - Budget supplémentaire 2026
Budget annexe – Budget supplémentaire 2026 du Laboratoire départemental

Délibéré par le Conseil Départemental

A Lille, le

GREAUME M.	LUCAS M.	CADART F.X.	SANDRA M.	SEGUIN S.
DETAVERNIER J.L.	HIRAUX M.	DELANNOY F.	FAHEM S.	DULIEU JC.
CHOAIN I.	ZAWIEJA-DENIZON I.	BEAUCHAMP C.	DENYS A.	MARTIN F.
RINGOT B.	MANIER D.	CONSEIL V.	DARCOURT J.L.	VANPEENE A.

PARMENTIER-LECOCQ C.	MONNET L.	CAUCHE R.	MASSE E.	LEPRETRE S.
CAREMELLE Y.	DOERLER A.	BRICOUT F.	VAN CAUWENBERGE A.	WAYMEL P.
DIEUSAERT S.	DEVOS C.	PLOUY M.	DELRUE S.	ROUSSELLE M.P.
EVRARD M.				

POIRET C.	ZOUGGAGH K.	LABADENS S.	BOISSEAUX A.S.	LEBLANC N.
BECUE D.	TONNERRE M.	VALOIS P.	SIEGLER N.	CIETERS M.
COEVOET B.	CATHELAIN L.	ACHIBA S.	LEDOUX V.	CHAMPAULT M.
DEGALLAIX L.	LETARD V.	SEELS F.	VERFAILLIE J.N.	BELLEVAL V.
CHRISTOPHE P.	SANCHEZ C.	DESCAMPS-MARQUIILLY B.	FAUCHILLE M.L.	HOUSSIN J.

ARLABOSSE M.	GACEM M.	BAILLEUL B.	DECODTS C.	DEROEUX C.
RENAUD E.	NIKLIKOWSKI M.H.	FERNANDEZ I.	CAREMELLE O.	BARTHOLOMEUS G.
BRIDOUX J.	BERNARD P.M.	CAILLIERET B.	LAVALLEE E.	LEFEBVRE M.
JAMELIN S.	MIKOLAJCZAK A.	PERIN L.	SCAVENNEC C.	GUIZIOU M.
BOCQUET S.				

RAPPORT N° DFCG/2026/302

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 12 octobre 2026

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire 2026

Le Budget Supplémentaire (BS) a notamment pour objet la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent. Il est également destiné à redéployer des crédits afin de permettre une bonne exécution de fin d'année.

I. La reprise des résultats de l'exercice 2025

La reprise des résultats de l'exercice 2025 intervient dans un contexte budgétaire particulièrement contraint pour le Département du Nord. Si la section de fonctionnement dégage un excédent de 1,4 M€, la section d'investissement présente un déficit de 14,4 M€. Le résultat net cumulé de l'exercice s'établit ainsi à -13 M€.

Le 29 juin 2026, l'Assemblée départementale a voté l'affectation de l'entièreté de l'excédent de fonctionnement à la couverture partielle du déficit d'investissement. Le BS 2026 doit donc prévoir la couverture du déficit restant en investissement, soit 13 M€.

II. Des ajustements de crédits en section de fonctionnement

a. Des recettes nettes ajustées à 17,2 M€

Les prévisions de recettes du Budget Primitif (BP) 2026 ont été reconsidérées pour ce BS 2026 au regard de projections réajustées.

Tout d'abord, l'annulation de titres relatifs à des recours sur successions, qui ne pourront donner lieu à des recouvrements, entraîne la reprise partielle de la provision constituée à cet effet pour un montant de 11 M€.
Une reprise de provision d'un montant de 3,2 M€ est également inscrite au BS 2026 en raison du règlement partiel de différends juridictionnels.

Par ailleurs, le Département percevra en 2026 une recette de l'Etat d'un montant de 2,1 M€ destinée à compenser partiellement la mise en œuvre du décret dit « pouponnière » du 5 septembre 2025 relatif à l'accueil des enfants de moins de trois ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Enfin, le BS 2026 intègre les ajustements suivants :

- pour le secteur de l'autonomie : 0,4 M€ lié notamment à la conférence des financeurs ;
- pour le secteur des ressources humaines et des moyens généraux : 2 M€ dont 1,1 M€ de Soulte Ségur destinée à compenser les mesures de revalorisation salariale mises en œuvre dans le secteur médico-social ;
- le secteur de l'insertion : -2 M€ dont -2,5 M€ sur le Pacte Local des Solidarités (PLS) qui traduit un désengagement de l'Etat, -0,7 M€ sur le Fonds de Transition Juste (FTJ) et 1,1 M€ sur le Fonds Social Européen + (FSE+) ;
- le secteur des solidarités territoriales : 0,4 M€.

b. Des besoins complémentaires au BS 2026 pour 17,2 M€

Malgré la politique volontariste du Département pour le retour à l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), le secteur de l'insertion prévoit un besoin complémentaire de 11,1 M€ par rapport au BP 2026 dont 10,5 M€ pour le RSA (nécessaire pour compenser les différentes revalorisations, malgré la stabilisation du nombre de foyers payés en dessous des 89 000), 1,6 M€ sur le FTJ, -1,1 M€ sur l'Appel à Projet (AAP) insertion, lié à un décalage de calendrier et 0,9 M€ sur le PLS.
Par ailleurs, des ajustements complémentaires ont notamment été identifiés dans les domaines suivants :

- pour le secteur enfance, famille, jeunesse : 2,7 M€ ;
- pour les secteurs moyens généraux et ressources humaines : -4,7 M€ dont -4 M€ pour la masse salariale ;
- pour le secteur finance : 9,8 M€ dont 11 M€ pour les annulations de titres sur recours sur successions et -2 M€ pour les intérêts des lignes de trésorerie.

III. Des ajustements de crédits en section d'investissement

En dépenses d'investissement, le BS 2026 prévoit un montant de 21,9 M€ constitué notamment :

- de la reprise du résultat d'investissement de l'exercice 2025 pour 14,4 M€ ;
- du complément de la subvention d'investissement octroyée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour 2 M€ ;
- de besoins en lien avec les systèmes d'information pour 1,4 M€ ;
- de subventions pour les établissements accueillant des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour 2,8 M€ ;
- de dépenses liées aux projets financés par le Fonds de mobilité pour les professionnels des Services Autonomie à Domicile (SAD), pour 1,2 M€.

En parallèle, le BS 2026 prévoit un montant de recettes équivalent. Ces recettes sont notamment constituées :

- de la reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 pour 1,4 M€ ;
- du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée pour 6,1 M€ ;
- du recours à l'emprunt pour 13,7 M€.

IV. Les redéploiements entre chapitres

Le BS 2026 intègre des redéploiements entre chapitres, nécessaires au vu de l'exécution à mi-année du budget 2026. Ils sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire de chaque section.

V. La mise à jour des autorisations de programme et d'engagement

Le BS intègre de nouvelles autorisations de programme et d'engagement, ainsi que la modification et la clôture d'autorisations de programme et d'engagement existantes, présentées en annexe.

VI. La mise à jour du tableau des effectifs

Afin de renforcer l'équipe médicale des Maisons Nord Santé, les délibérations n° DRH/2026/76 et DRH/2026/221 prévoient la création de 5 postes supplémentaires :

- 1 poste de dentiste à temps complet ;
- 2 postes de médecin de centre de santé, dont un à temps complet et un à raison de 24 heures hebdomadaires ;
- 2 postes d'infirmier en pratique avancée à temps complet.

Au-delà de ces créations, il convient de prendre en compte des ajustements de postes résultant notamment de transformations liées à des recrutements, des réussites à concours, des requalifications de postes, des avancements de grade ou des promotions. Ces évolutions s'inscrivent également dans le cadre des mesures volontaristes portées par le Département en matière de gestion des ressources humaines.
Au total, l'évolution nette de l'état du personnel se traduit par une diminution de 13 postes permanents (151 créations et 164 suppressions).

Je propose au Conseil départemental :

- d'approuver les différents mouvements proposés dans le cadre du Budget Supplémentaire pour l'exercice 2026 pour le budget principal, conformément aux annexes 1 et 2 ;

- d'approuver les nouvelles autorisations de programme et d'engagement ainsi que les modifications et clôtures d'autorisations de programme et d'engagement, conformément aux annexes 2 et 3 ;

- d'arrêter ainsi qu'il suit le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2026 du budget principal :

En €	**DEPENSES**	**RECETTES**
Crédits de fonctionnement au titre du BS	17 177 265,00	17 177 265,00
Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	**17 177 265,00**	**17 177 265,00**

Crédits d'investissement au titre du BS (dont 1068)	7 535 700,00	21 944 813,67
Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 409 113,67	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT	**21 944 813,67**	**21 944 813,67**

TOTAL	**39 122 078,67**	**39 122 078,67**

- d'autoriser à prendre tous engagements et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du budget 2026 ainsi modifié ;

- de verser une subvention complémentaire d'équipement au Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre de l'exercice 2026 de 2 000 000 €, soit 4 000 000 € au total sur l'exercice 2026 ;
- de créer 151 postes permanents dont la répartition par cadre d'emplois et grade se trouve dans l'annexe 4 et dans la maquette budgétaire ;

- de supprimer 164 postes permanents dont la répartition par cadre d'emplois et grade se trouve dans l'annexe 4 et dans la maquette budgétaire.

Christian POIRET
Président du Département du Nord